CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.



# OBSERVATIONS

FAITES

PAR P. A. LALOY,

*En présentant au Conseil des Anciens un exemplaire de la Carte du* Theâtre de la guerre en Orient, *publiée par les citoyens Mentelle & Chanlaire.*

Séance du 6 floréal an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Je suis chargé de vous offrir de nouveaux fruits des travaux et des efforts constans de deux géographes dont l'activité ne se ralentit point.

Depuis notre expédition et nos conquêtes en Egypte, tous les bons Français avoient les yeux fixés sur l'Orient et cherchoient à connoître cette intéressante partie du globe : tous brûloient, pour ainsi dire, du desir et du besoin de suivre la marche de nos armées et du héros qui les commande, mais on ne rencontroit aucun guide sûr et éclairé ; des tables infidèles étoient plus propres à égarer qu'à conduire les curieux et les amis de la patrie dans ces climats si peu connus.

Les citoyens Mentelle, membre de l'institut national des sciences ; professeur aux écoles centrales du département de la Seine ; et Chanlaire, géographe associé à l'entreprise de la grande carte de France, et l'un des auteurs de l'Atlas national, ont, de concert, remarqué les premiers cette disette, ces embarras et les inconvéniens qui en dérivent ; ils ont été les premiers vivement pénétrés du besoin de leurs compatriotes, et de la nécessité de leur donner un bon conducteur dans ces contrées lointaines où l'amitié reportoit souvent ces hommes essentiels à la suite de nos savans.

Ils se sont sentis pressés par la piété de leurs concitoyens, dont les uns recherchoient la marche de leurs enfans, et les autres vouloient appercevoir les efforts, les découvertes de leurs amis.

L'amour de la patrie sembloit aussi commander à leur dévouement civique, d'offrir cette salutaire et consolante instruction à tous les républicains, et de payer ce tribut de leurs talens à la gloire de nos armées.

Ils se sont donc réunis pour rechercher la meilleure carte géographique, et ils ne l'ont rencontrée que dans le fonds de J. B. Laborde ; ils y ont fait les corrections et les augmentations dont elle étoit susceptible, et ils viennent de la publier sous le titre de *Carte du théâtre de la guerre en Orient.*

Ils m'ont invité à vous faire hommage, représentans du peuple, de l'exemplaire que j'ai déposé sur le bureau, et je me suis d'autant plus empressé de répondre à leurs vœux, que j'étois certain qu'une telle offrande ne pouvoit être que très-agréable au Conseil, puisque son objet étoit desiré et devoit être utile à la République entière.

Sa netteté, son exactitude, sa précision la feront rechercher avec d'autant plus de soin, qu'elle est la plus ample et la plus complète qui ait paru jusqu'à ce jour, et que d'ailleurs elle est justifiée par la réputation et la confiance bien méritées que ses auteurs se sont acquises.

Elle remplit son objet, qui a été d'indiquer les rapports de l'Orient avec les puissances de l'Europe qui avoisinent l'Egypte. Elle présente une partie des Etats de la Prusse, de la Russie, de la Pologne, de la Hongrie, et ceux de la Porte Ottomane, tant en Europe qu'en Asie.

On peut, au moins, sur cette carte, reconnoître et parcourir les déserts de l'Arabie et de la Syrie, et suivre avec quelque intelligence les routes pratiquées dans ces différens déserts par les caravanes qui les versent.

Elle offre, sur-tout à l'œil curieux, l'ensemble intéressant des côtes de la Mer-Rouge, et avec les terres de l'Egypte, haute et basse, le cours du Nil, en remontant de son embouchure jusqu'à sa source.

En un mot, à l'aide de cette carte, on pourra du moins, avec les nouvelles à la main, suivre aisément la marche et les opérations de l'armée d'Egypte, autant que le permet l'échelle sur laquelle elle a été dressée : on n'en connoît point qui présente un plus grand ensemble.

Je demande donc que le Conseil des Anciens accepte l'hommage que je lui fais, pour les citoyens

Mentelle et Chanlaire, géographes, de *la carte* qu'ils ont publiée, *du théâtre de la guerre en Orient;*

Qu'il arrête qu'il en sera fait mention au procès-verbal de cette séance;

Et que l'exemplaire de cette carte déposé sur le bureau sera placé dans la salle de la Liberté, qui précède celle des séances;

Qu'à cet effet il renvoie cette carte à la commission des inspecteurs de son palais, qui sera chargée de l'exécution de cet arrêté, dont il sera adressé des expéditions aux citoyens Mentelle et Chanlaire.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Floréal an 7.